RIASEC : R

K2307
AGENT / AGENTE DE PROPRETÉ URBAINE

Emploi Vert

Autres emplois décrits

- Agent / Agente anti-graffiti
- Agent / Agente d'entretien d'espaces publics
- Agent / Agente d'entretien des quartiers
- Agent / Agente d'entretien du domaine public
- Agent / Agente d'entretien et de nettoyage urbain
- Agent / Agente d'hydrogommage
- Agent / Agente de lutte contre les pollutions visuelles
- Agent / Agente de nettoiement d'espace urbain
- Agent / Agente de propreté, de nettoiement et de collecte
- Agent / Agente de salubrité
- Balayeur / Balayeuse
- Balayeur / Balayeuse de voirie
- Balayeur urbain / Balayeuse urbaine
- Conducteur / Conductrice d'engins légers de nettoiement
- Conducteur / Conductrice de balayeuse
- Conducteur / Conductrice de moto crotte
- Ouvrier / Ouvrière d'entretien propreté
- Technicien / Technicienne du nettoiement et de l'assainissement

Définition

L'Agent de propreté urbaine, un acteur essentiel pour maintenir nos villes propres et accueillantes.

- Assure le nettoyage et l'entretien des espaces publics urbains pour garantir un environnement propre et agréable
- Participe à la lutte contre les pollutions visuelles en nettoyant les graffitis et autres marquages indésirables
- Contribue à la salubrité publique en vidant régulièrement les poubelles et en gérant les points de collecte
- Peut conduire des engins légers de nettoiement pour accéder et nettoyer des zones difficiles

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un niveau CAP dans le domaine de la propreté, voire sans diplôme.

Certifications et diplômes :

- CAP propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Entretenir, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Nettoyer et entretenir les équipements et machines utilisés
- Nettoyer des mobiliers urbains ou collectifs
- Manipuler des produits de nettoyage et d'entretien
- Collecter des déchets ménagers ou industriels

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Evacuer et trier des déchets, des produits — Transition écologique

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer l'entretien ou le nettoyage courant du matériel après utilisation dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises
- Entretenir les mécanismes d'un engin motorisé
- Surveiller toute usure ou défaillance
- Ramasser les feuilles mortes
- Nettoyer des murs extérieurs (graffitis, moisissures etc.)
- Contrôler l'état de propreté d'un lieu
- Réaliser des petits travaux d'entretien
- Utiliser un nettoyeur haute pression
- Contrôler la qualité du nettoyage des espaces publics

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Optimiser les méthodes de nettoyage pour réduire l'impact environnemental — Transition écologique
- Sélectionner des filières de traitement des déchets (industriels, spéciaux, etc.) et tracer leur parcours — Transition écologique
- Assurer la conformité des pratiques avec les réglementations en vigueur

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser une interface graphique (tablette, smartphone, machine à commande numérique etc.) — Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Produits, outils et matières

- Caractéristiques des produits de nettoyage
- Méthodes de nettoyage sans produits chimiques — Transition écologique
- **Types de déchets**
- Utilisation de balais mécaniques
- Utilisation de machines à nettoyer autonomes — Transition numérique
- Utilisation de machines de nettoyage électromécanique
- Utilisation de machines de nettoyage haute pression

Normes et procédés

- **Critères de tri sélectif** — Transition écologique
- Procédures d'évacuation des déchets
- Règles de salubrité et d'hygiène publique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En extérieur
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Port et manipulation de charges lourdes ou encombrantes
- Station debout prolongée

Horaires et durée du travail

- Travail le dimanche
- Travail les week-ends et jours fériés

Lieux et déplacements

- Zone départementale

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Collectivités territoriales

Secteurs d'activité

- Environnement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail